

Les aides financières possibles :

- Pass'Sport : 70€

Le pass'Sport 2025 s'adresse aux jeunes qui sont :

- Jeunes de 14 à 17 ans révolus bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) ;
- Jeunes en situation de handicap jusqu'à 30 ans (6 à 19 ans AEEH, 16 à 30 ans AAH) ;
- Étudiants boursiers ou bénéficiaires d'une aide annuelle du CROUS de moins de 28 ans, étudiants percevant une bourse régionale pour les formations sanitaires et sociales pour l'année universitaire 2025- 2026.

Lien pour les infos : <https://www.pass.sports.gouv.fr>

- Pass Jeunes 76 : 30€

Le Pass Jeunes 76 est une aide financière accordée par le Département de la Seine-Maritime pour favoriser et développer l'offre et la pratique sportive, culturelle et artistique des jeunes habitants de la Seine-Maritime âgés de 6 à 15 ans, dont la famille est bénéficiaire de l'ARS ou de l'AEEH.

Lien pour les infos : https://mesdemarches.seinemaritime.fr/e_service/service-en-ligne-pass-jeunes-76

- Atouts Normandie : 30€

Atouts Normandie est le dispositif régional d'aide aux jeunes normands de 15 à 25 ans, il offre des avantages sur différents temps de vie des jeunes, dont la vie associative sportive et culturelles.

Le volet loisirs est disponible après adhésion d'un montant de 10€.

Liens pour les infos : <https://www.normandie.fr/atouts-normandie-le-dispositif-daide-aux-jeunes-normands>

- Contrat municipal de loisirs :

Peut financer la totalité de la licence (réservé aux sottevillais)

La Ville de Sotteville-lès-Rouen propose le Contrat municipal de loisirs : un dispositif destiné à favoriser l'accès aux loisirs pour les jeunes Sottevillais de 6 à 19 ans.

La prise en charge financière est apportée en fonction du quotient familial CAF de la famille qui ne doit pas dépasser 750 euros.

Liens pour les infos : <https://sotteville-les-rouen.fr/grandir/enfance-jeunesse/loisirs-toute-lannee/le-contrat-municipal-de-loisirs/>